

Emetteur : Direction de la communication et de l'information
Date : 6 juillet 2019
Objet : Inauguration du canal de Briare à vélo (Scandibérique)

Le Département du Loiret et la Région Centre-Val de Loire inaugurent le canal de Briare à vélo

Samedi 6 juillet, Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, et François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, ont inauguré la section du canal de Briare à vélo entre Montbouy et Dammarie-sur-Loing.

Au total, le montant de ces travaux s'élève à 1,3 million d'€, répartis entre le Département du Loiret, la Région Centre-Val de Loire et l'Europe.

La véloroute le long des canaux du Loing et de Briare s'inscrit dans le cadre de la politique cyclable départementale, formalisée par un schéma directeur approuvé en 2010. Le Département a une volonté forte de développer le tourisme, vecteur de développement économique, par le biais de parcours cyclables aménagés, sécurisés et permettant la découverte du patrimoine de nos territoires.

À propos du Département du Loiret

Le Loiret est un acteur important du développement du tourisme à vélo. Outre la réalisation de la Loire à Vélo, qui s'est terminée en 2012 et qui s'avère être un succès, le Département poursuit son effort à travers 3 actions importantes :

- l'entretien courant annuel, qui représente un budget supérieur à 200 000 € par an
- un programme d'amélioration d'1,2 millions d'€, établi pour la période 2016-2019, grâce à un partenariat avec la Région et l'Union européenne,
- l'adaptation piétons/vélo du viaduc ferroviaire entre Sully/L. et St Père/L (travaux en cours), en partenariat avec la Région.

Cette nouvelle véloroute le long du canal de Briare s'inscrit dans le cadre du grand projet touristique du Département du Loiret, composé des canaux du Loing et de Briare, du canal d'Orléans et de la Loire à vélo. Il sera ainsi possible de réaliser une boucle à vélo, et de développer un véritable produit touristique 100% Loirétain.

À propos de la Région Centre-Val de Loire

Le Centre-Val de Loire a atteint son objectif en devenant en moins de 10 ans la 1^{ère} région française de tourisme à vélo avec un maillage cyclable de plus 5 000 km d'itinéraire constitués d'une armature de 8 véloroutes structurantes et d'un réseau de 150 boucles locales.

Cette réussite s'est appuyée sur la mobilisation active des départements, des agglomérations, des pays et des intercommunalités qui ont partagé une méthode et des principes d'aménagement communs à l'échelle régionale, relayée par la qualification de plusieurs centaines de prestataires touristiques privés et publics : hébergeurs, loueurs de vélo, sites de visite et offices de tourisme qui ont rejoint le réseau national « Accueil vélo » initié en région Centre-Val de Loire.

Contacts presse

Département du Loiret : Cassandre Germain – 02 38 25 43 93 – cassandre.germain@loiret.fr
Région Centre-Val de Loire : Sophie Lorenzi – 02 38 70 27 57 – sophie.lorenzi@regioncentre.fr